

# LE 4 PAGES du rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets du Pays Voironnais en 2020

Ce document est une synthèse du rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets disponible dans sa version complète sur notre site internet : <http://www.paysvoironnais.com/>

## EDITORIAL

### 3 axes stratégiques de la gestion des déchets du Pays Voironnais :

- 1/ Agir sur la prévention des déchets, c'est-à-dire réduire les déchets en quantité et en nocivité
- 2/ Renforcer le tri à la source, moyen le plus efficace pour augmenter les quantités recyclées
- 3/ Regrouper sur un même site un ensemble complet et intégré d'activités de tri et de valorisation (Site écologique de La Buisse)

### 2020... en quelques chiffres :

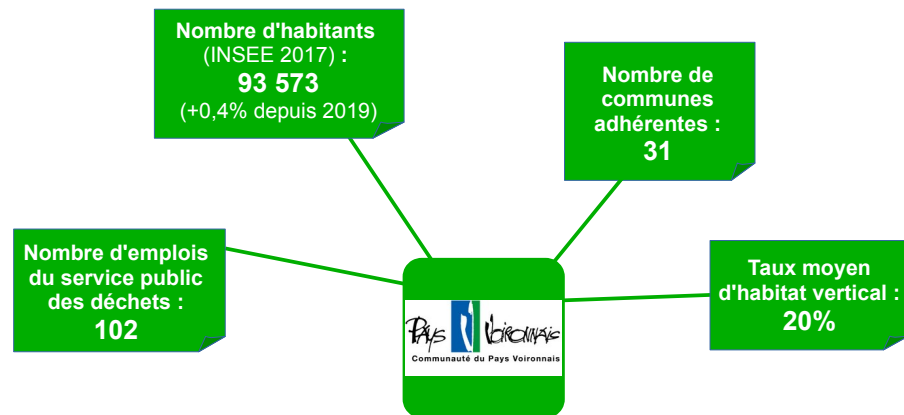
Production de déchets en baisse de 3,7%, restant en dessous du seuil de 60 000 tonnes /an pour la 8ème année consécutive !

56,3% en valorisation matière dont 38,7% en recyclage et 17,6% en compostage  
41,9% en valorisation énergétique  
1,8% en enfouissement

### Les faits marquants de l'année :

- Début du Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC, 2020-2022) et candidature au Référentiel Économie circulaire
- Simplification du geste de tri et adaptation de la collecte
- Développement des points de regroupement en conteneurs aériens ou (semi-)enterrés
- Mutation du Site écologique de La Buisse
- Démarche de mutualisation inter-territoriale des outils de tri et de traitement sur le bassin sud Isère
- Coopération décentralisée : réalisation d'un projet au sud Soudan
- Crise sanitaire : mise en œuvre d'un plan de continuité d'activité

## 1 Identité du Pays Voironnais



La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais exerce les compétences collecte et traitement des déchets ménagers sur l'ensemble de son territoire. Ces compétences sont mises en œuvre par le Service Gestion des déchets (en grande majorité en régie) selon des activités étroitement liées :

- La prévention
- La collecte
- Les déchèteries
- La gestion des relations aux usagers
- Le tri et le traitement des déchets

Antoine CLOPPET est le Vice-Président en charge de la réduction et de la valorisation des déchets du Pays Voironnais depuis le 16 juillet 2020 (mandat 2020-2026).

## 2 Les installations de gestion des déchets de la collectivité

Le Site écologique de La Buisse comporte :

- Une ressourcerie qui vend des objets en bon état apportés par les habitants
- Une unité de compostage de déchets verts
- Une unité de compostage de déchets alimentaires
- Un centre de transfert des emballages et des papiers (flux multimatériaux) qui sont reconditionnés en bennes pour un tri dans le centre de tri d'Athador
- Un centre de transit des cartons bruns et du verre
- Un quai de transfert des ordures ménagères résiduelles qui sont reconditionnées en semi-remorque pour un traitement dans l'Unité d'Incinération et de Valorisation Énergétique d'Athador

Le territoire du Pays Voironnais dispose en outre d'un réseau de 8 déchèteries.



### 3 Prévention des déchets

La prévention des déchets concerne l'ensemble des actions situées avant l'abandon ou la prise en charge des déchets par la collectivité qui permet de réduire leur quantité et / ou leur nocivité, avant le geste de tri. En lien avec l'ADEME et dans la suite du **Programme Local de Prévention (PLP)** mené de 2011 à 2015 et du programme **Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG)** mené de 2016 à 2019, le **Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC)** permet de mener des actions qui couvrent l'ensemble des champs de l'économie circulaire.

- **Défi Zéro Déchet - Familles & Commerces 2020:**  
35 foyers ayant réduit en moyenne de 40% leurs déchets et 5 commerces engagés.
- 32 événements et 2519 personnes sensibilisées au tri et à la réduction des déchets.
- 3 123 élèves sensibilisés lors des animations scolaires et des visites du Site écologique de La Buisse (centre de tri, plates-formes de compostage, Ressourcerie).
- 480 mises à disposition de composteurs individuels et 313 personnes sensibilisées au compostage.
- 30 participants aux séances d'initiation au lombricompostage dont 24 qui se sont équipés en lombricomposteur.
- 2 sites de compostage installés et 182 suivis de site de compostage.
- 32 sessions de jeu à Game of tri, ce qui représente 87 joueurs sur le site Internet du Pays Voironnais.
- 21 431 appels au N° Vert et à l'accueil de Site écologique (contre 7 007 en 2019).
- 19 425 gobelets du Pack Éco-événement prêts (contre 50 755 en 2019).
- 35 kits de couches lavables prêts (contre 52 en 2019) et 73 particuliers sensibilisés aux couches lavables.
- 28 prêts de la poubelle de tri mobile « Triomad » (sur 3 mois uniquement) (contre 41 en 2019).
- 22 structures publiques / entreprises accompagnées.
- 761t réemployées ou recyclées via la Ressourcerie.
- 25,7% d'équipement atteint en autocollants Stop pub.
- 285 kg/hab. de production d'Ordures Ménagères et Assimilés (OMA) et 545 kg/hab. de production de Déchets Ménagères et Assimilés (DMA), soit une baisse de 15,0% par rapport à 2010.

Depuis 2010, les quantités de déchets ménagers et assimilés ont baissé de 15,9% (583 kg/hab en 2020), dépassant ainsi la cible de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (-10% en 2020) et même celle de la Loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (-15% en 2030). Cependant, nos objectifs dans le cadre du CODEC sont plus ambitieux que ceux fixés par la réglementation :

	RÉSULTATS	OBJECTIFS
2020:	545 kg/hab.	→ Loi TECV: 583 kg/hab.
2022:		→ CODEC Pays Voironnais: 543 kg/hab.
2030:		→ Loi AGECE: 551 kg/hab.
2031:		→ SRADDET Région AURA: 514 kg/hab.

### 4 Collecte et traitement des déchets

Production totale de déchets pour la collectivité  
53 461 t

Production de déchets par habitant  
571 kg/hab

Ratio de refus de tri  
3,9 kg/hab

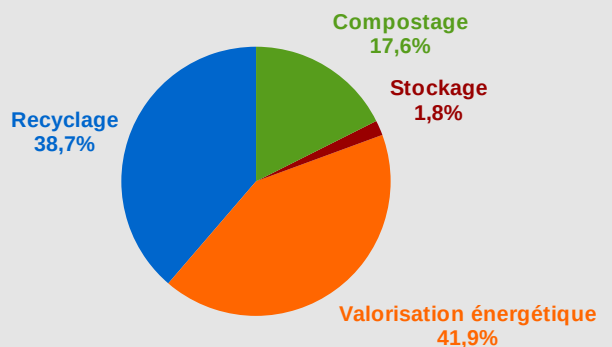
**Périmètre:** Ensemble des déchets produits (collectes sélectives et spéciales, déchèteries, PAV verre et apports sur le Site écologique de La Buisse)

Sur l'année 2020, les quantités de déchets produits sur le Pays Voironnais baissent de 3,7%. Cette baisse s'explique principalement par une baisse des déchets de déchèterie (-8,1%).

#### ► Rappel de consignes

- Je mets tous les emballages et les papiers dans le bac jaune.
- Je vide les flaconnages sans devoir les nettoyer.
- Je laisse les couvercles et bouchons.
- Un doute ? Une question ? J'appelle le N° Vert 0 800 508 892 ou je consulte [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com).

#### ► Où vont les déchets collectés ?



► Taux de valorisation matière hors déchets inertes : 51,3% (Objectif de la Loi TECV : 55% en 2020 et 65% en 2025)

Nos résultats de valorisation sont meilleurs que les moyennes régionales en termes de valorisation matière (moyenne en Auvergne-Rhône-Alpes en 2019: 48%) et de valorisation énergétique (moyenne en Auvergne-Rhône-Alpes en 2019: 25%). L'accélération de la politique de prévention, le passage en extension de consignes de tri, ainsi que la généralisation du tri à la source des déchets alimentaires et des filières REP en déchèterie, devraient améliorer nos résultats dans les années à venir.

Type de déchets	Production en tonnes	Production en kg/hab
Ordures ménagères résiduelles	17 678	188,9
Emballages - Papiers - Cartons*	4 884	52,2
Déchets alimentaires	1 350	20,7**
Déchets verts	8 254	88,2
Verre	3 270	34,9
Déchèteries (hors déchets verts)	17 417	186,1
Divers (dépôts des communes au quai de transfert)	608	Non pertinent car non collectés sur tout le territoire

Total : 53 461 tonnes

\* Cartons de la collecte spéciale

\*\* Ratio à l'habitant desservi

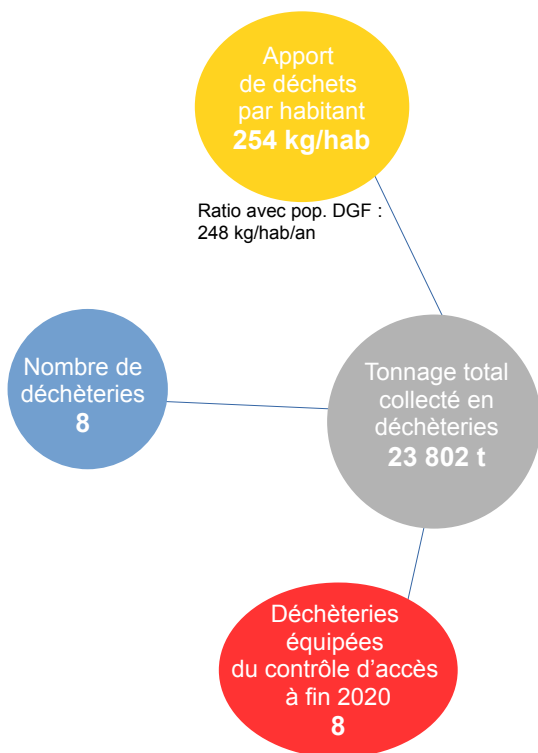
En 2019, le total des déchets produits était de 55 518 tonnes.



98,2% de vos déchets valorisés sous forme d'énergie ou de matière

## 5 Le réseau des déchèteries

Les habitants peuvent accéder gratuitement à l'ensemble des 8 déchèteries du Pays Voironnais. Les artisans et commerçants y accèdent à titre payant.



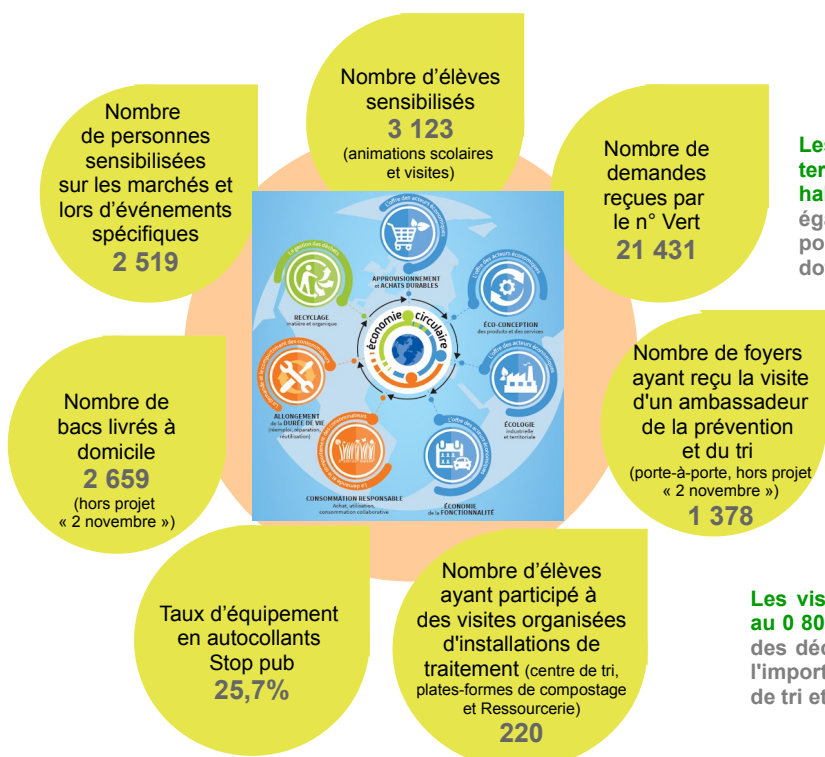
Type de déchets	Type de traitement	Production en tonnes	Production en kg/hab
Déchets verts	Compostage	6 385	68
Gravats	Réutilisation	5 522	59
Encombrants	Valorisation énergétique / Stockage	4 356	47
Bois propre et panneaux particules	Valorisation énergétique / Recyclage	2 827	30
Ferrailles et métaux non ferreux	Recyclage	1 154	12
Cartons	Recyclage	624	7
Placoplâtre	Recyclage	576	6
Papiers	Recyclage	62	1
Déchets d'Équipements Électroniques et Électroniques (DEEE)	Recyclage	495	5
Textiles	Recyclage / Réemploi	127	1
Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)	Valorisation matière	1 212	13
Autres	Divers	462	5
<b>Total : 23 802 tonnes</b>			

En 2019, le total des déchets apportés en déchèteries était de 25 908 tonnes.

L'année 2020 marque une forte baisse des tonnages de déchèteries (-8,1%), en partie expliquée par la crise sanitaire (fermeture des déchèteries lors du 1<sup>er</sup> confinement). La quantité totale d'encombrants collectés a fortement baissé (-15,9%). Ce flux représente un fort enjeu financier car son traitement est très onéreux. À noter que le renouvellement du marché de gestion de ce flux en 2020 a entraîné une modification de son mode de traitement ; l'intégralité des encombrants est dorénavant incinérée ou utilisée comme Combustibles Solides de Récupération (CSR) en cimenteries. Les autres baisses significatives concernent les déchets verts (- 19,6%) et les cartons (- 10,6%). Les évolutions à la hausse concernent les Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA + 21,4%), les pneus (+ 10%) et le textile (+ 8,5%).

Il est à noter que les quantités déposées en déchèteries dans le Pays Voironnais restent élevées au regard des résultats régionaux. Nos efforts sont donc à poursuivre !

## 6 Communication et sensibilisation des habitants



Les ambassadeurs de la prévention et du tri sillonnent le territoire tout au long de l'année afin de rencontrer les habitants et leur expliquer les bons gestes. Ils réalisent également des opérations de sensibilisation en porte-à-porte (installation de nouveaux points d'apports volontaire, dotation de nouveaux logements...)

De nombreux équipements et matériels sont prêtés pour promouvoir la prévention et le tri des déchets : gobelets du Pack Eco-événement, kits de couches lavables, poubelles de tri nomades...

Les visites guidées sont ouvertes à tous sur rendez-vous au 0 800 508 892. Elles permettent de découvrir le parcours des déchets après la poubelle, et ainsi mieux appréhender l'importance des gestes et des choix de chacun en matière de tri et de prévention.

# 7 Les indicateurs financiers du service public

Coût global du service public de gestion des déchets  
**13 608 277 €HT**  
 +9,9% par rapport à 2019

Coût moyen aidé à l'habitant  
**117,1 €HT**  
 (moyenne en Rhône-Alpes en 2019 : 79 €HT)

Le coût présenté est un **coût moyen par habitant qui diffère du coût réellement payé par l'usager** (TEOM calculée en fonction de la valeur de la surface locative de l'habitation).

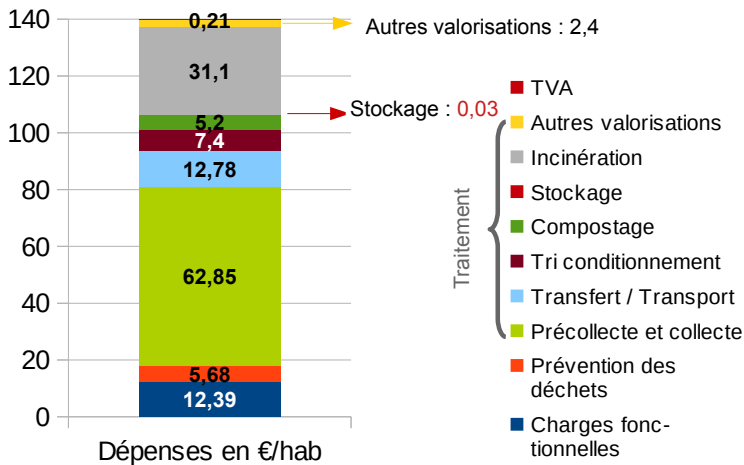
## Rappel des typologies des coûts :

**Coût complet HT** : total des charges hors TVA (145,4 €/HT/hab).

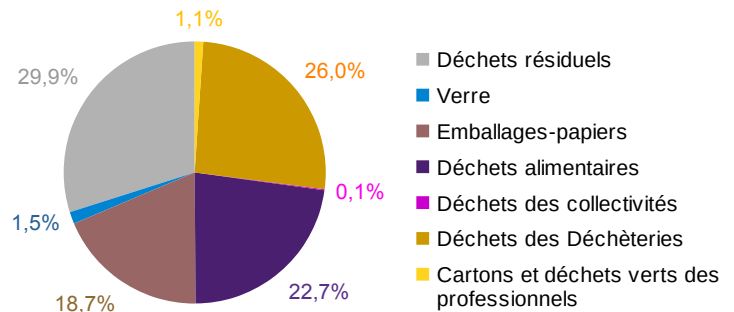
**Coût aidé HT** : coût complet moins les recettes de ventes des matériaux, les soutiens apportés par les organismes agréés (type Eco-Emballages) et les autres aides reçues (subventions) (117,1 €/HT/hab).

**Besoin en fiscalité TTC** : coût aidé HT plus les charges de TVA supportées par la collectivité, moins les recettes de redevance spéciale, des dépôts en déchèteries et sur le Site écologique de La Buisse (109,9 €TTC/hab).

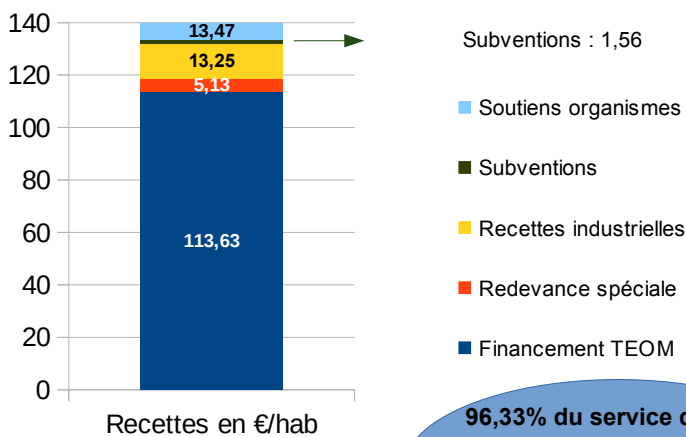
## Décomposition des dépenses de gestion des déchets



## Répartition du besoin en fiscalité par flux



## Décomposition des recettes de gestion des déchets



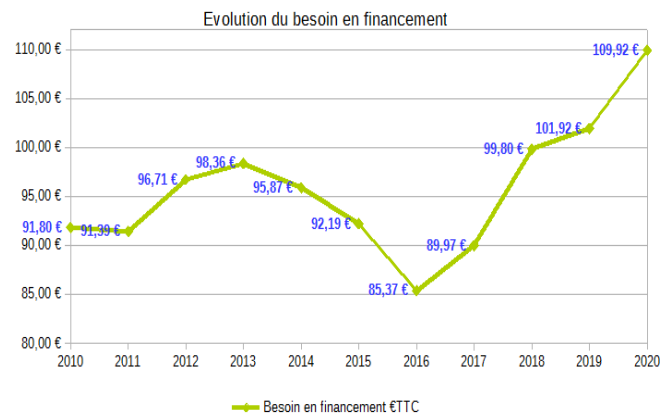
## Evolution du besoin en fiscalité de la gestion des déchets ménagers

Vos gestes de tri nous permettent de couvrir 10% des dépenses de gestion des déchets.

En effet :

- La revente des matériaux et énergie représente un montant de 1 240 K€, soit 47 % des recettes.
- Les soutiens des éco-organismes (EcoFolio, Eco-Emballages...) représentent un montant de 1 261 K€, soit 48 % des recettes.

**109,92 €TTC/hab**



En 2020, les 3 types de coûts (coût complet, coût aidé et besoin en fiscalité) augmentent, comme en 2017 et 2018. Cette hausse globale est multifactorielle : baisse des cours de revente des matières, hausse des charges de structure, début des amortissements pour les premiers PAV installés en 2018...

Ces coûts de gestion se situent au-dessus des moyennes régionales. Ces valeurs élevées sont notamment à mettre en lien avec le niveau de service important développé sur le territoire et les bonnes performances environnementales.

## Projets en cours et perspectives pour 2021 :

- Accompagnement de la collectivité au Référentiel Économie Circulaire
- Poursuite de la simplification du geste de tri (passage aux consignes de tri élargies) et de l'adaptation de la collecte (fréquences...) : Ajustements des circuits, cas des professionnels...
- Développement de points de regroupement en conteneurs aériens ou (semi-)enterrés
  - Réalisation d'une étude interterritoriale sur les dépôts sauvages
  - Lancement de la démarche schéma directeur « déchèteries »
- Poursuite du travail sur la mutation du Site écologique de La Buisse
- Poursuite de la démarche de mutualisation intercommunale des outils de tri et de traitement sur le bassin sud Isère
- Développement de la dématérialisation des services aux usagers

Pour nous contacter :  
 n° vert 0 800 508 892  
 (gratuit depuis un téléphone fixe)